

Image not found or type unknown



Location appartement avec un bail locatif

Par **MARYLING**, le **06/08/2015** à **17:23**

Bonjour,

Ma société de gestion a signé un bail locatif sans que je sois tenu informé du contenu du bail et que je ne l'ai pas eu en signature ?

Es-ce normal que le propriétaire ne signe pas le bail de sa location? merci URGENT

Par **fabrice58**, le **06/08/2015** à **19:06**

Vous avez signé un mandat avec cette société ? Si oui, elle est habilitée à signer et agir à votre place dans son domaine, étant censée agir au mieux de vos intérêts. C'est le principe du mandat.